Via Antonio Zanussi, 300/302 33100 Udine - Italy Cap. Soc. EURO 100.000 i.v. P.Iva / C.F. 00477620306 Reg. Imp. UD 00477620306 R.E.A. UD-138461 ph. +39.0432.522970 fax +39.0432.522253 info@mmgrigliati.it

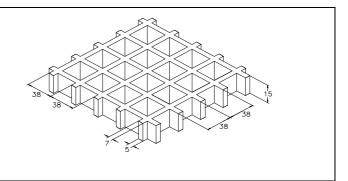


SCH 38/15_IFR

06.05.2011 - Rev. 4

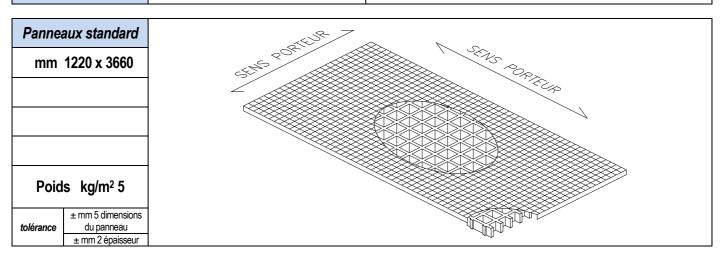
CAILLEBOTIS MOULÉS

Maille	mm 38 x 38
Portée libre	mm 31 x 31
Épaisseur	mm 15
Épaisseur plat	mm 7 surface supérieure
porteur	mm 5 surface inférieure
Couleur	Gris RAL 7004 couleur RAL indicative



	Résine polyester
Matières premières	Fibre de verre Roving Direct type "E"
	Charges inorganiques sans halogènes

Type de résine Module d'élasticité		Tension de rupture	
IFR 15000 MPa		325 MPa	



	S	lisse	Antidérapant niveau R10 V10 norme DIN 51130	
Surface	М	concave "type Meniscus"	Antidérapant niveau R13 V10 norme DIN 51130	
	Α	avec grains de quartz	Antidérapant niveau R13 V10 norme DIN 51130	

Réaction au feu	autoextinguible	Spread ≤ 25 norme ASTM E84-98
Reaction au leu		Niveau B _{ff} -S1 de la norme EN 13501-1

Résistance au vieillissement

Test de *vieillissement* accéléré avec lumière UV selon ASTM G154-06 passé avec 5 points sur la gamme des gris et sans défauts évidents (test réalisé avec 1500 heures d'exposition aux cycles UV alternés 4 heures à une température de 60° et 4 heures vapeur à 50°C, rayonnés aux lumières UVB 313 nm, rayonnement 0,71 W/m²)

Après l'exposition aux cycles chaud, froid et humidité selon la norme UNI EN ISO 9142/04 (n° 21 cycles, type D3) il n'y a aucun défaut résiduel



Via Antonio Zanussi, 300/302
Polymer 33100 Udine - Italy
s Cap. Soc. EURO 100.000 i.v.

P.Iva / C.F. 00477620306 Reg. Imp. UD 00477620306 R.E.A. UD-138461 ph. +39.0432.522970 fax +39.0432.522253 info@mmgrigliati.it



CHARGES

CHARGES MAXIMALES RECOMMANDÉES

Type de support	Linéaire sur les deux bouts du panneau

Limites déterminées par Flèche (abaissement avec charge)

la flèche maximale admissible est de 1/200 de la distance entre les appuis

Selon la norme DIN 24537-3 la flèche du caillebotis chargé ne doit pas être supérieure à 1/200 de la distance entre les supports et la différence la plus grande entre les parties supérieures des surfaces des planchers voisins, ne doit pas être supérieure à 4 mm d'hauteur.

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE			_	ARGE NCENTRÉE		
Distance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200	Charge avec flèche égale à 1/100	Dis	tance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200	Charge avec flèche égale à 1/100
[cm]	[kg/m²]			[cm]	[cm]	
30	950	1900		30	150	350
50	200	400		50	50	100
70	50	150		70	0	50
90	0	50		90	0	0

Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles

Limites déterminées par

Contraintes admissibles (efforts déterminés par les charges)

la **contrainte maximale admissible** est égale à 1/5 de la contrainte de rupture (coefficient de sécurité égal à 0.20 – la charge de rupture est égale à 5 fois la charge spécifiée)

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE		CHARGE CONCENTRÉE	
Distance entre appuis	Charge maximale admissible	Distance entre appuis	Charge maximale admissible
[cm]	[kg/m²]	[cm]	[kg/m]
30	3250	30	450
50	1150	50	250
70	600	70	200
90	350	90	150

- Les caractéristiques spécifiées ci-dessus doivent se considérer comme valeurs de référence pour du matériau standard à la température ambiante. Même si les caractéristiques ne doivent pas se considérer à garantie, elles sont toutefois données par notre expérience et fournies en bonne foi.
- Conformément à la norme DIN 24537-3 le facteur de conversion de sécurité devrait être 0.75 pour l'exposition à l'intérieur, 0.65 pour l'exposition à l'extérieur et 0.50 pour l'exposition en environnement agressif.
- Indépendamment du type d'exposition, la résistance chimique doit être vérifiée en contactant le bureau technique de M.M. srl.
- Dans le cas de charges élevées il faut toujours vérifier la résistance à la compression.